

MINUTE

Ruhengeri



5787

DE V I S E S

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous communiquer que le Gouvernement Général m'avise de ce que toutes les exportations à destination de l'Union Sud-Africaine doivent être payées en livres Sud-Africain et non pas en livres sterling.

Dorénavant ne pourront être agréées les demandes d'autorisation d'exportation qui ne seraient pas établies en conformité avec ces instructions.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

LE CHEF DU SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES
DU RUANDA-URUNDI
A. D U R A N T

A Monsieur le Directeur
de la B.B.A./BCB/OFFICE DE VISES/USA.

b